

DEMANDE DE CERTIFICAT DE PORTE-À-PORTE

Veuillez-vous assurer de remplir tous les champs

Section A	DATE DES ACTIVITÉS Dates prévues : _____
Section B	INFORMATION SUR LE DEMANDEUR Nom : _____ Courriel : _____ Adresse complète : _____ Téléphone : _____
Section C	INFORMATION SUR LA PERSONNE QUI EXÉCUTERA LE PORTE-À-PORTE Nom : _____ Adresse complète : _____ Adresse courriel : _____ Téléphone : _____
Section D	DESCRIPTION DES ACTIVITÉS _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____
Section E	Je déclare que les renseignements mentionnés ci-dessus sont exacts et je m'engage à me conformer aux dispositions de la réglementation de la municipalité de Papineauville et aux lois connexes. Aussi, je comprends que le dépôt de cette demande ne constitue pas une autorisation pour débiter les travaux. Signature : _____ Date : _____
Section F	PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS Je comprends et je consens à l'utilisation de mes renseignements personnels. Les renseignements personnels recueillis par la municipalité de Papineauville sont nécessaires pour l'application de la réglementation provinciale et locale. Ces renseignements seront traités confidentiellement. Tout refus de les fournir peut entraîner un rejet de la demande. La municipalité ne communiquera ces renseignements qu'aux membres du personnel autorisés et, exceptionnellement, à certains ministères ou organismes, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages pour les besoins de la municipalité exclusivement. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant et de les faire rectifier le cas échéant. Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser à la direction générale par courriel directiongenerale@papineauville.ca , personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Le tout pour approbation par le service d'urbanisme
Délai pour l'émission du certificat : 2 à 30 jours

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Reçu par : _____	Date : _____
Traité par : _____	Date : _____
Autorisé par : _____	Date : _____